



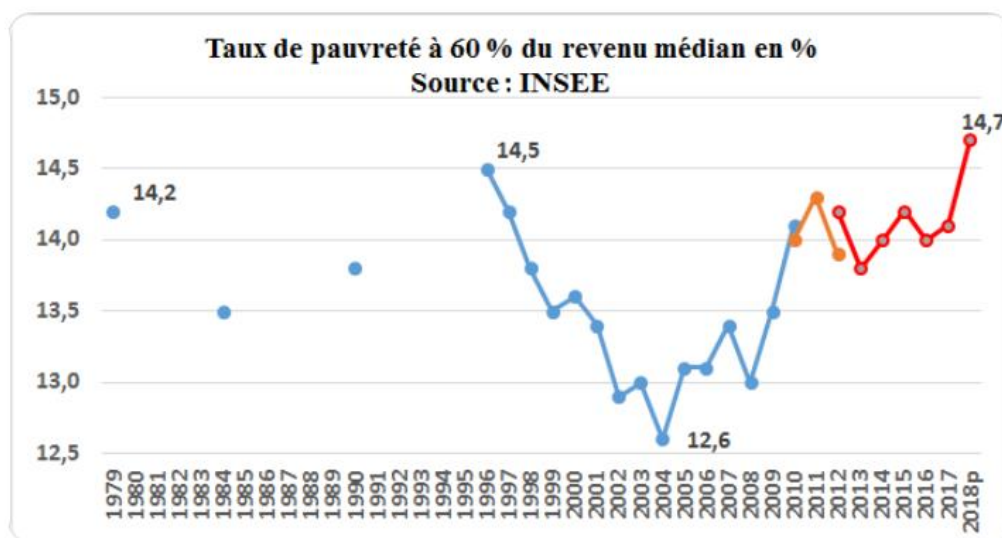
Le double effet Macron : pauvreté et inégalités en hausse en 2018

Mémo N° 21

L'INSEE vient de faire paraître un document d'analyse sur l'année 2018¹ dans lequel deux constats sont formulés : le taux de pauvreté repart à la hausse, tout comme les inégalités. Etais-ce donc cela le « projet » du président Macron ?

Effet 1 : hausse du taux de pauvreté

Le taux de pauvreté passe de 14.1% en 2017 à 14.7% en 2018 (+ 0.6 points). C'est le nombre le plus élevé de personnes en situation de pauvreté depuis 20 ans. Selon l'INSEE, c'est 9.3 millions de personnes qui sont désormais en situation de pauvreté monétaire. Cette hausse est largement liée à la baisse des allocations logement dans le parc HLM, mais l'INSEE rappelle que même en écartant ces allocations du calcul, on constate quand même une hausse du taux de pauvreté.



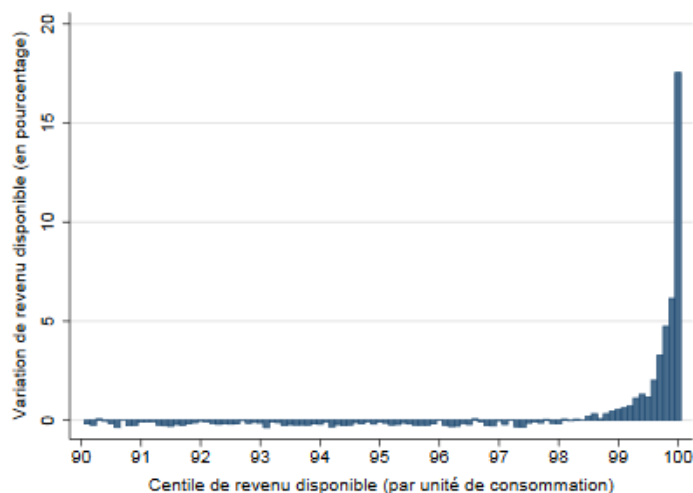
Source : INSEE ; Alternatives Economiques

Effet 2 : hausse des inégalités

Le « rapport interdécile » qui mesure la différence de revenus entre les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches est en hausse de 0.1 points. Cela signifie concrètement que l'écart entre les riches et les pauvres s'est creusé. En cause pour l'INSEE ? La diminution de la fiscalité sur le patrimoine qui a entraîné une hausse des dividendes versés aux actionnaires. Le graphique ci-dessous est ainsi éloquent : ce sont les très riches (le top 0.1%) qui ont bénéficié massivement des décisions budgétaires du gouvernement, et la tendance se poursuit.

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4231288>

Graphique 5 – Effets cumulés des budgets 2018 et 2019 au sein du dernier décile de revenu disponible



Source : IPP, Janvier 2019

Cette analyse de l'INSEE confirme nos craintes ; le double effet Macron, c'est des pertes de pouvoir d'achat pour les plus pauvres et des gains pour les plus riches. Le ruissellement fonctionne, mais à l'envers : les plus pauvres financent les baisses d'impôts pour les plus riches. La CGT considère qu'une autre répartition des richesses est indispensable pour sortir durablement nos concitoyens de la pauvreté. En urgence il faut augmenter le Smic à 1 800 €, augmenter les pensions et les minima sociaux. Il s'agit également d'assurer un financement de la protection sociale avec des moyens nouveaux et plus important. Pour cela, il faut immédiatement stopper les milliards d'€ d'exonérations des cotisations sociales pour les entreprises versées tous les ans pour réaffecter cet argent au financement de la protection sociale.

Pour aller plus loin sur nos propositions pour éradiquer la pauvreté :

<https://www.cgt.fr/sites/default/files/2019-06/Propositions%20CGT%20-%20Plan%20pauvret%C3%A9.docx.pdf>

Montreuil, le 17/10/2019